

Publié/ pour citer :

- David Dumoulin Kervran, « Usage comparé de la notion de réseau : propositions d'analyse pour l'action collective », *Cahier des Amériques Latines*, N°51-52, décembre 2007, pp. 125-145
(appartient au dossier : « Des sociétés en réseau »)

Résumé français :

Que nous apprend cette comparaison de l'usage de la notion de réseau, appliquée à des domaines aussi variés de l'action collective ? L'article s'applique à répondre à cette question en confrontant une synthèse des analyses du dossier avec une réflexion plus théorique sur les usages de la notion. L'auteur met en lumière les dangers et les démarches réflexives qui peuvent accompagner les usages « fragiles » de ce modèle aujourd'hui dominant de l'action collective. Quatre axes de comparaison sont ensuite abordés afin de questionner l'intérêt de la notion : ce que partageraient les membres, réseau de sociabilité *versus* mode d'action collective, types morphologie (structure interne), et analyse critique des adjectifs qui définissent usuellement la notion. Dans un troisième temps, une spécificité analytique est privilégiée : la notion d'interface et la difficulté de différencier clairement l'intérieur de l'extérieur du réseau à cause des frontières fluctuantes du collectif concerné.

Résumé anglais :

What can the comparative use of the notion of network *teach us*, when it is applied to such a variety of fields in collective action ? The objective of the article is dedicated to answer that question, through the synthesis of the analyses previously presented, and with a more theoretical *reflexion* on the uses of that notion. The author highlights possible pitfalls as well as reflexive *approaches* which can help construct the “unconsolidated” uses of what must be considered as the contemporary dominant model for collective action. Four *main lines* of comparison are then explored in order to test the very interest of the notion *concept* : what members share, sociability network versus modes of collective action, morphology models. Eventually the author focuses on an analytical specificity: the network as an interface and the difficulty to clearly distinguish the interior and exterior of networks because of the fluctuating borders of the analysed « *collective* ».

Résumé espagnol :

Que enseñanza podemos sacar al comparar el uso de la noción de red en campos tan diversos de la acción colectiva ? Eso es lo que el artículo pretende determinar, cotejando una síntesis de los análisis presentes con una reflexión mas teórica sobre los usos de esta noción. El autor enfoca los peligros y las reflexiones que pueden acompañar los « frágiles » usos de este modelo de la acción colectiva que actualmente predomina. A continuación, se abordan cuatro ejes comparativos con el fin de poner en tela de juicio el interés de la noción : lo que compartirían los miembros, red de sociabilidad o modo de acción colectiva, tipos de morfología (estructura interna) y análisis crítico de los adjetivos que suelen definir la noción. Por último, se privilegia una especificidad analítica : la noción de « interface » y la dificultad para diferenciar claramente el interior del exterior de la red por las fluctuaciones de las fronteras de dicho *colectivo*.

Mots-clés : Action collective, Réseau social, Comparaison, Méthode d'analyse

Palabras Claves : Acción colectiva, Red social, Comparación, Método de análisis

Keywords : Collective action, Social network, Comparison, Methodological analysis

Cahier des Amériques Latines, N° 51/52

Titres du dossier :

Amérique latine : des sociétés en réseau ?

Pour une mise en questions de l'appellation « réseau ». Introduction au dossier.

MARIELLE PEPIN LEHALLEUR

Les réseaux transnationaux comme forme d'action chez les mouvements noirs d'amérique latine

CARLOS AGUDELO

Le CIEPAC à la croisée des réseaux militants globalisés : la réticule comme forme organisationnelle de la globalisation

JEAN FOYER

La géographie et les réseaux internationaux de villes et d'urbanistes. Une vision euro-latino-américaine

HELENE RIVIERE D'ARC

Réseaux légaux et criminels transnationaux

JEAN RIVELLOIS

Réseaux clandestins et mouvements armés

ANNE PHILIPPE

Acteurs multiples de la migration. Des réseaux aux communautés de pratique. : Ethnographie de trois vagues migratoires depuis la Côte du Oaxaca (Mexique)

MARIELLE PEPIN LEHALLEUR

Usage comparé de la notion de réseau : propositions d'analyse pour l'action collective

DAVID DUMOULIN

***Usage comparé de la notion de réseau :
propositions d'analyse pour l'action collective***

David Dumoulin Kervran

Nul doute que la notion de réseau est utilisée en sciences sociales dans une diversité de contextes bien trop large pour avoir une réelle utilité heuristique dans sa généralité. Et pourtant, l'omniprésence actuelle de la notion est symptôme de redéfinition des objets et des problématiques. Interroger justement cette diversité par une analyse comparative des usages de la notion dans des domaines spécifiques s'est imposé comme un moyen d'apercevoir ce que pouvait annoncer ce symptôme. Mais que signifie finalement ce terme de réseau ? Véritable schème d'organisation de la pensée, il n'est pas question ici de reprendre les débats de fond qui entourent son histoire, sa définition, et ses champs d'application; certains auteurs ont dressé une cartographie fort suggestive de ceux-ci [Musso, 2001 ; Mercklé 2004b, Colonomos, 1995]¹. Dans le cas de cet exercice comparatif, le champ des usages observés est

¹ L'analyse historique et la définition qui nous a semblé les plus complètes de la notion dans ces multiples usages est [P. Musso, 2001], p.194 en introduction : « *La notion de réseau est omniprésente, voire omnipotente. Elle a pris la place de notions jadis dominantes, comme le système et la structure* » (...) « *Le réseau est un récepteur épistémique ou un cristallisateur...* ». L'auteur distingue deux grands types d'usages, chacun connaissant un sens dégradé : 1- un mode de pensée permettant d'organiser les connaissances, ensuite dégradé en une « technologie de l'esprit » s'imposant partout, 2- un mode d'aménagement de l'espace/temps, une matrice

bien plus réduit, et l'exercice de définition sera plutôt un instrument de travail qu'un préalable. Une question en effet très ouverte avait lancé notre questionnement : à quoi *sert* la notion de « réseau » aujourd'hui proliférante en sciences sociales ?

L'unité des différents domaines évoqués dans ces articles est l'analyse de l'action collective la plus contemporaine ; même si les facettes sont diverses puisque les réseaux sont dits militants, experts, migrants, mafieux, ou armés. Notons sans plus attendre que, malgré certaines oppositions dues aux ancrages disciplinaires divers (sociologie, sciences politique, géographie et anthropologie), la notion a donc au moins eu un grand avantage : servir d'objet pour un dialogue interdisciplinaire sur les transformations contemporaines de l'action collective. Deux autres dimensions facilitent la comparaison : les réseaux abordés sont tous transnationaux et sont étudiés depuis leurs ancrages latino-américains. En se centrant sur les usages de la notion dans l'action collective, le projet se distingue par contre des analyses de réseau plus classiques portant sur les structures commerciales et « informationnelles » des sociétés contemporaines (tome 1 de la célèbre trilogie de Castells « la société en réseau » entre autres²). Les différents articles présentés se distinguent aussi nettement de l'analyse formelle des réseaux sociaux, dite aussi « analyse structurale » dont le projet de recherche et les outils tendent à s'étendre en France [Degenne et Forsé, 2004 ; Lazega, 1998] comme en Amérique latine [Requena Santos, 2003]³. On pourra regretter l'usage mieux contrôlé de la notion de réseau que cette dernière approche autorise, tant il est vrai que cet usage demanderait de nombreuses précautions rarement prises par les chercheurs ; comme on le verra en première partie de ce texte. A l'expression de ce regret, rétorquons aussi que dans la littérature contemporaine, les usages les plus courants de la notion sont peu élaborés et qu'il est donc justement plus urgent d'enrichir la réflexion sur ces usages « fragiles » de la notion.

technique, souvent galvaudée en une simple symbolique (un sac à métaphore) qu'elle charrie. Pour ce qui concerne plus précisément les réseaux sociaux transnationaux, on renverra aussi à deux bons textes d'introduction : pour l'histoire des réseaux sociaux en général [MERCKLE, 2004a ; MERCKLE, 2004b] et pour les réseaux transnationaux : COLONOMOS, 1995]

² [Castells, 2001] et également [Musso, 1997], ainsi que la revue « Réseaux » maintenant une réelle approche sociologique alors que la thématique de l'internet et du virtuel a donné lieu à de multiples réflexions plus aventureuses. En plus de ces deux grands domaines d'analyse, deux autres perspectives ont bien sûr fait un usage intense – et spécifique – de la notion de réseau : la « théorie de l'acteur réseau » [Latour, 2006] et l'approche des réseaux de politique publique [Le Galès, Thacher, 1995]. L'approche se distingue bien sûr aussi des réflexions plus générales biologico-mathématique ou philosophique, voir [Parrochia 1993 et Parrochia 2001].

³ Pour ce vigoureux courant de la sociologie, pour la France cette approche, on renvoie aussi au tout nouveau groupe réseau de l'Association Française de Sociologie, <http://www.cmh.pro.ens.fr/reseaux-sociaux/> Et pour l'Amérique latine, à côté de nombreuses publications latino-américaines depuis 2000, voir en particulier la revue , *Redes, Revista hispana para el análisis de redes sociales*, <http://revista-redes.rediris.es>

Que nous apprend la comparaison des usages de la notion de réseau - entre des domaines de recherche généralement étanches - pour mieux saisir ce qu'apporterait réellement à l'analyse cette notion en vogue ? C'est le regard tendu vers cet horizon que cette réflexion a pu s'organiser suivant trois axes successifs : identification des dangers et des démarches réflexives possibles concernant l'usage fragile de la notion, ensuite recherche de principes de comparaison qui nous informent sur le fonctionnement de ces « réseaux », et enfin présentation de ce qui nous a semblé le plus fécond dans les usages de cette notion : l'attention portée à la fluctuation extrême des frontières du collectif désigné, voire au rôle d'interface, de l'action en réseau. Les analyses personnelles qui suivent ont été portées par la participation au projet collectif et par la lecture des différents articles. Que les auteurs m'excusent pour avoir souvent trop rapidement extrait de leurs analyses quelques traits sans en rendre toute la teneur.

Notion *post-it* et usages concurrents

La notion s'étant aujourd'hui répandue comme la poudre et bien loin de l'analyse dite structurale, l'image du *post-it* permet ainsi d'évoquer plusieurs dimensions de cet usage proliférant dans les sciences sociales, comme dans le langage commun. D'une seule couleur vive, son collage à tort et à travers tend à faire croire que tous les regroupements d'individus sont de manière similaire des « réseaux ». Utilisé par toutes les catégories socio-professionnelles, rien ne distingue un *post-it* mis par un sociologue d'un autre mis par un « profane ». Il est plus fait pour attirer l'attention et renvoyer à autre chose (modernité, efficacité, etc.) que pour qualifier l'objet particulier sur lequel il est collé. Caractérisé par sa vitesse d'utilisation, il semble aussi être attribué par les analystes de sciences sociales dans l'urgence et « sous réserve d'inventaire », mais l'appellation provisoire finit en général par rester l'étiquette définitive.

La prolifération des usages de la notion de réseau et les différences de prise de recul qui caractérisent par exemple les articles de ce dossier obligent donc à clarifier les risques qu'entraînent les usages trop souvent *post-it* . Le fait que la notion signifie avant tout LE modèle légitime de l'action collective contemporaine oblige également à montrer comment cette concurrence des usages pourrait devenir un objet en soit de la recherche sociologique

Le premier trait marquant dans l'usage de cette notion, est qu'il prolifère autant chez les chercheurs (usages dits *savants*), que chez les individus observés (usages dits *profanes*) selon

une coupure justement de plus en plus artificielle. Les meilleurs exemples du phénomène sont donnés dans les articles précédents par les experts de l'urbain ou les leaders afro-descendants qui revendiquent haut et fort la notion et l'utilise clairement comme une ressource pour nimer de légitimité leurs actions. Ce trait demanderait donc à être plus frontalement analysé, en particulier lorsque son usage en sciences sociales n'a pas fait l'objet de spécification⁴. Un certain flou des usages doit être d'abord relevé dans le mesure où la notion de réseau est au centre du phénomène de la circularité auto-entretenu [Ollitrault, 1996]⁵ soulignée par la sociologue au sujet de la réflexivité des « profanes » : lorsqu'une notion issue des sciences sociales est réutilisée par les acteurs étudiés, alors que les chercheurs continuent à l'utiliser comme cadre d'analyse. Dans ces partages langagiers, un processus de légitimation réciproque entre acteurs et chercheurs est bien à l'oeuvre. On peut parfois même se demander si la notion est issue du monde scientifique, ou si chercheurs et acteurs étudiés n'ont pas pioché parallèlement dans un même répertoire de termes véhiculé par les media.

Etant donné cette circularité avérée, l'analyse de ces usages du terme « réseau social » semble alors un préalable nécessaire à une analyse de l'action collective et de ses éventuelles transformations. Pourquoi ce cadre d'interprétation de l'action collective est-il aujourd'hui repris plutôt que d'autres ? Pourquoi est-il repris plutôt par certains acteurs plus proches des analyses savantes, par les fameux « experts-militants » ? Au niveau individuel, grâce à quel type de formation politique et/ou universitaire, mais aussi par le choix de quel type interlocuteurs institutionnels cette reprise est-elle facilitée ? On le voit, dans les milieux prompts à s'auto-attribuer une organisation en réseau, des études fécondes semblent pouvoir s'opérer sur les usages stratégiques de la notion.

On peut alors aussi se demander s'il ne conviendrait pas d'analyser avec plus de prudence la proclamation d'agir « en réseau » issue des acteurs, avant de leur emboîter le pas dans nos analyses. Pour comprendre la pertinence actuelle de cette notion de « réseau social », la référence aux transformations structurelles de nos sociétés (transformations technologiques, circulation réticulaire) ne semblent pas suffire. Cette force doit également être analysée comme la domination d'une mise en sens de l'expérience ; comme le montre la littérature du

⁴ L'analyse formelle des réseaux sociaux a ici un statut particulier par son élaboration plus méticuleuse de la notion, mais qui apporte ses propres biais.

⁵ L'analyse de Sylvie Ollitrault concerne les modalités de la reprise du cadre tourainien des Nouveaux Mouvements Sociaux. Cette capacité des acteurs à produire eux même leurs cadres d'interprétation sociologiques est d'ailleurs de plus en plus souligné au sein de la littérature anthropologique, comme au sein de l'analyse de l'action collective [FILLIEULE Olivier, Philippe BLANCHARD, Eric AGROKOLANSKY, Marko BANDLER, Florence PASSY, Isabelle SOMMIER, 2004, pp. 13-48]

management depuis quinze ans, l'organisation en réseau constituerait LA forme légitime de l'action collective contemporaine. Ceux qui participent à cette organisation se sentent valorisés, croient en l'efficacité et donc à la légitimité supérieure de ce modèle. Quels sont les grands mécanismes de cette supériorité ? En amont, en plus des débats internes au monde de la sociologie⁶, on notera bien sûr les **résonances** de ce modèle avec un ensemble de représentations du monde social dominantes aujourd'hui (individualisme, multi-appartenance, identité fluide voire fragmentée, mais aussi décentralisation, dématérialisation, déterritorialisation). Mais les principaux mécanismes qui permettent à cette mise en sens de s'imposer sont à chercher plus précisément dans l'**opposition à l'ancien modèle** dominant, aujourd'hui dévalué mais persistant (le système bureaucratique « rationnel-légal ») et par l'**émulation** (on oppose aux multiples réseaux déjà proclamés d'autres actions en réseaux).

Ainsi, c'est souvent par une volonté de *distinction* que l'action en réseau est aujourd'hui célébrée de toutes parts ; cela même par les champions du modèle dominant, les anciennes bureaucraties étatiques, qui s'organisent en réseaux trans-gouvernementaux, réseaux thématiques, d'échange d'information et d'expertise. J. Rivelois souligne d'ailleurs que les hommes politiques contournent de manière récurrente le modèle qu'ils sont sensés incarner en utilisant constamment des réseaux de relations et de captation de ressources pour maintenir leurs activités. C'est surtout en agitant l'image d'un Etat Léviathan et d'un modèle bureaucratique sclérosé⁷, repoussoir largement fantasmé qui était il y a 30 ans encore l'horizon de la modernité, que le nouveau modèle de l'organisation en réseau semble se poser en s'opposant. Les articles du dossier l'évoquent clairement ; réseaux altermondialistes, réseaux migrants, réseaux mafieux : tous sont définis ainsi par leur opposition au modèle de l'organisation bureaucratique. Les mécanismes *d'émulation* sont également omniprésents, comme l'illustre clairement C. Agudelo dans le cas des réseaux afroaméricains vis-à-vis de leurs alter-ego indiens ou altermondialistes. Même dynamique pour ce qui est des modèles d'entreprises ou des réseaux d'experts, mais aussi par exemple pour les polices européennes qui se mettent en réseaux pour combattre les réseaux migrants illégaux et les réseaux mafieux [Bigo, 1996]. Les réseaux militants transnationaux qui émergent après 2000 s'inspirent non seulement de leurs prédécesseurs, en général anglo-saxons, mais aussi parfois des modèles organisationnels des réseaux d'entreprises qu'ils combattent. Face à ces deux dynamiques

⁶ Pour ce qui est des résonances au sein même du champ des débats sociologique et en particulier la volonté de dépasser la dualité structuralisme/atomisme afin de forger un nouveau paradigme méso-sociologique sous la figure tutélaire de G. Simmel, [Mercklé, 2004] constitue une excellente introduction.

⁷ Dans le monde de la gouvernance d'entreprise, l'ancien modèle fordiste, avatar du modèle bureaucratique a déjà été rejeté depuis plus longtemps encore.

d'opposition et d'émulation largement rhétoriques, le contenu précis de la notion semble alors presque secondaire pour comprendre cette légitimité dominante de « l'action collective en réseau ».

La reconnaissance de cette surenchère à la nouveauté devrait inciter à décrire les dynamiques sociales choisies avec plus de circonspection sans reprendre ces déclarations performatives de « faire du réseau ». Quelle est précisément dans les cas étudiés la nouveauté par rapport au fonctionnement réel du modèle bureaucratique ou encore au modèle clientellaire (réseaux interindividuels verticaux), comme le souligne J. Rivelois dans son article ? A quelle définition du réseau cette nouveauté renverrait-elle ? Ce dernier point sera repris dans autres parties de ce texte.

Un troisième point litigieux montre alors son nez et révèle des débats critiques plus larges encore sur l'efficacité de ce mode d'action. L'organisation en réseau semble posséder deux faces : un halot de sainteté (altermondialiste, entreprises, circulation de l'information) ou une odeur de soufre (mafias, terroristes). Par-delà cette séparation manichéenne c'est pourtant bien l'ensemble des analyses qui semblent ratifier l'idée de l'efficacité supérieure du réseau. Dans son article sur les réseaux mafieux, J. Rivelois insiste particulièrement sur les risques de cette ligne de partage artificiel, et sa reformulation audacieuse questionne par la bande la vision du monde que porte cette célébration des réseaux sociaux. L'efficacité revendiquée de l'organisation en réseau est-elle toujours établie par l'analyse ou bien est-ce que cette efficacité n'est-elle qu'un *a priori* (une croyance programmée) que les chercheurs partagent avec les acteurs qu'ils étudient ? Il n'est pas anodin de rappeler que les chercheurs eux-mêmes sont tancés d'améliorer leur efficacité sur le marché mondial en se réorganisant selon le modèle normatif de l'organisation en réseau... Le réseau posséderait-il au XXI^e siècle une efficacité intrinsèque indépendamment du secteur, des objectifs, ou des valeurs des acteurs concernés ? Sinon, reprendre cet *a priori* d'efficacité, ou même démontrer trop rapidement celle-ci dans le contexte global actuel, n'est ce pas pour le moins reprendre à notre compte la définition et les critères de ce qu'est « l'efficacité » dans l'organisation sociale ? Cet *a priori* fait une grave impasse sur les « trous noirs » existants entre les mailles du réseau, ainsi que sur les anciennes structures sociales qui peuvent être détruites par l'imposition de nouvelles structures en réseau, comme l'évoquent par exemple Luc Boltanski et Ève Chiapello au sujet de la montée de « la cité par projets » au sein du monde de l'entreprise et du « troisième esprit du capitalisme » [Boltanski et Chiapello 1999, Castells 2001, Gras 1997]. Même au XXI^e siècle, les qualités prêtées à l'organisation en réseau - vitesse, capacité à échanger des

information, fluidité et adaptabilité des liens et des identités, contrôle à distance - sont-elles les seules échelles pour juger de « l'efficacité sociale » d'un type d'action collective ? Répondre à cette question obligerait à mener de véritables études comparatives et à proposer, pour mesurer cette efficacité relative, des critères qui dépassent la dimension purement stratégique de l'action collective, et qui contemplent également l'expérience intime de sociabilité pour chacun des participants, ainsi que les effets structuraux de ce type d'organisation sociale. Comme le rappelle avec amertume Pierre Musso au fait de sa cartographie fouillée des usages de la notion : avec « le réseau » représentant « ...la fin et le moyen pour penser et réaliser la transformation sociale... », l'utopie technicienne a tôt fait de décharger l'utopie sociale de son fardeau [Musso, 2001 p.217].

A la recherche de la typologie perdue

Afin de mieux cerner le fonctionnement des réseaux étudiés, et donc la spécificité de l'action en réseau, la deuxième étape de cette comparaison s'est centrée sur la richesse des classifications possibles. Les études comparatives semblent être destinées, à partir de l'organisation des différences et des ressemblances, à sécréter des *typologies*. Comment classer les différents cas d'organisation en réseau présentés ici par les articles précédents ? Rien d'évident cependant dans notre cas. Pas seulement car les cas sont hétérogènes et leur nombre trop réduit ; mais plutôt car la comparaison s'est avérée suffisamment riche pour dépasser les premières constructions qui avaient été établies, pour en suggérer de nouvelles que l'on espère plus incisives. La présentation d'une telle série de typologies ne constitue certes pas de grille toute faite permettant d'étudier le fonctionnement des réseaux sociaux, mais c'est surtout ici le cheminement qui pourra, je l'espère, être utile à certains lecteurs et inciter aussi à contourner certains écueils.

La première idée du groupe a été de classer simplement les cas suivant ce que partagent en premier lieu les membres de chaque réseau : des valeurs pour les militants et les guérilleros, des intérêts matériels pour les migrants et les mafieux, et des savoirs techniques pour les d'experts urbains. L'existence même de la catégorie de plus en plus utilisée « d'experts-militants » au sujet des altermondialistes du CIEPAC basés au Chiapas illustrent déjà les premiers doutes sur cette classification. Cette classification avait justement été influencée par le fameux article de Peter Hass [1992] sur les « communautés épistémiques » où ce dernier proposait de différencier son nouvel objet en le différenciant des groupes d'intérêt, des groupements politiques et des mouvement sociaux, des bureaucraties et des professions. Les

communautés épistémiques seraient les seules à partager, dans une combinaison exceptionnelle, non seulement des intérêts, des valeurs, et un projet politique, mais aussi des « croyances causales » correspondant à une base commune et consensuelle de connaissances techniques appliquée à l'interprétation commune d'un problème. Il est intéressant de remarquer que le terme de « communauté » y était préféré à celui de « réseau » pour insister sur l'intégration multidimensionnelle des membres, sans doute aussi pour souligner le nombre relativement réduit de participants et l'accès peu ouvert de ces communautés épistémiques.

Les recherches empiriques sur l'action collective ne permettent bien sûr pas de tenir longtemps ce grand partage qui renvoie au vaste problème des déterminants de l'action humaine. Max Weber [1995, p.78-82] voyait déjà les dynamiques de « communalisation » et de « sociation » comme deux idéaux-types qui renvoient à des réalités toujours mêlées dans l'action collective⁸. Cette différenciation ne peut nous éclairer beaucoup, d'une part car les réseaux sociaux peuvent servir des objectifs divers suivant les époques analysées (très bien montré par A. Philippe au sujet du fonctionnement actuel des réseaux guérilleros) ; de l'autre parce que l'action collective est travaillée par les différents modes de participation de ses membres et ne peut jamais se réduire à une seule et unique finalité. Cette diversité est plus encore remarquable pour de tels collectifs « coagulés », qui se caractérisent justement par l'hétérogénéité de leurs membres et la souplesse de leur coordination. Militants et guérilleros partagent de nombreux savoirs et ne sont pas dénués d'intérêts matériels, les mafieux partagent entre eux des valeurs cruciales à la continuité de leurs activités criminelles, les experts s'affrontent sur des modèles orientés par leurs postures politiques et construisent leurs carrières. La discussion sur les mouvements sociaux, et sur ce qui les distingue des groupes d'intérêts, des partis, ou des associations a parfois ainsi tourné autour des principaux motifs de l'action, en distinguant l'action altruiste ou « progressiste » des autres types de dynamiques collectives. Ce type d'approche ne permet bien sûr pas d'explorer la complexité des ressorts de l'action collective qui font partager le plus souvent tout à la fois valeurs, intérêts matériels, et savoirs, surtout si l'analyse prend en compte la diversité des participants et la variabilité dans le temps. Bref, cette première tentative de classification nous dit finalement très peu sur la réalité complexe des dynamiques sociales étudiées et regroupées ici sous cette notion de « réseau ».

⁸ La communalisation correspond à ces relations sociales fondées « sur le sentiment subjectif (traditionnel ou affectif) des participants d'appartenir à une même communauté », alors que la sociation sur « un compromis d'intérêts motivé rationnellement (en valeur ou en finalité) ou sur une coordination d'intérêts motivée de la même manière ».

Acteur ou forme de sociabilité ?

La comparaison des usages de la notion a fait émerger une seconde option : différencier une forme de réseau en tant qu'acteur, d'une autre reflétant d'abord une forme de sociabilité. La dualité reflétait dans notre cas surtout un écart entre un regard d'avantage modelé par la sociologie politique et l'idée de cerner les enjeux de pouvoir dans une perspective plus macro-sociologique; et un regard marqué par l'anthropologie sociale et les échanges symboliques dirigé sur les réseaux migrants à travers une perspective plus « micro ». L'analyse de M. Pépin-Lehalleur, centrée sur une analyse méticuleuse de la dimension « mode de sociabilité » reste d'ailleurs *in fine* beaucoup plus réservée sur l'utilité de la notion de « réseau ». Elle nous éclaire en revanche d'avantage sur la complexité de chaque lien social qui relie entre eux les individus.

On retrouve dans les textes cette attention différenciée au vécu et aux pratiques de sociabilités des individus participant au « réseautage », aux réseaux de recrutement : seuls les textes de Philippe et de Pépin-Lehalleur nous permettent de nous en approcher. Ceux de Agudelo et Foyer soulignent tout de même comment les acteurs donnent eux mêmes sens à leurs stratégies à travers la champ lexical du « réseau ». Finalement les recherches restent cependant à un niveau plus général et s'attachent plus à définir un mode d'action collective où les interactions concernent plutôt des groupes et organisations, avec la captation de ressources et l'identification de cibles. L'analyse de H. Rivière d'Arc, comme celle de J. Foyer, de C Agudelo ou de J. Rivelois concerne finalement des réseaux plus inter-organisations qu'inter-individuels, même si la première illustre vis-à-vis des réseaux d'experts urbains comment ces deux niveaux s'imbriquent.

Cette dualité entre « réseau-acteur » et « réseau-mode de sociabilité » se retrouve souvent au sein même des analyses portant sur l'internationalisation de l'action collective. D'une part ont émergé à partir des études de relations internationales les études sur les coalitions transnationales (les « Transnational Advocacy Networks » ou « « Issue Network ») et leur capacité d'influencer des cibles (Etats, normes reconnues et organisations internationales [Keck et Sikkink 1997]). D'autre part les études issues du champs des mouvements sociaux qui se centrent sur les réseaux de recrutement⁹, la socialisation préalable et les trajectoires

⁹ Il faut noter l'influence séminale de l'analyse de Charles Tilly [1978] avec son insistance sur la mesure de la « cat-net » pour évaluer le potentiel de mobilisation d'une population, combinaison de l'existence du partage

personnelles de ceux qui participent à des actions coordonnées (les « Transnational Social Movement Organisation »)[Smith, Chatfield, Pagnucco, 1998; Tarrow, 2000]. En quelques années, cette confrontation entre plusieurs programmes de recherche a vu la consécration le terme de réseau transnational mais aussi de circonscrire son usage à un mode d'organisation d'intensité minimale se distinguant des « coalitions transnationales » et plus encore des « mouvements sociaux transnationaux » par l'absence de coordination de tactiques et des stratégies, de capacité à générer une mobilisation sociale coordonnée à travers la protestation suffisamment visible [KHAGRAM, RIKER, SIKKINK, 2002]. Les études se centrant sur la dimension « acteur » ont permis d'attirer l'attention sur l'hétérogénéité des statuts des participants (public/privé, national/international par exemple), sur la dynamique inter-organisation, et sur le rôle pivot de l'échange de l'information. Il s'agit de trois caractéristiques spécifiques aux réseaux sociaux que les articles de ce dossier auraient gagné à étudier plus directement. Cette perspective « acteur » pêche cependant par une tendance à reprendre sans l'interroger le discours sur « l'horizontalité » de ces réseaux transnationaux.

En revanche, l'approche issue de l'étude des mouvements sociaux, en particulier des mobilisations altermondialistes [Voir DELLA PORTA, ANDRETTA, MOSCA, REITER, 2006 ; FILLIEULE, BLANCHARD, AGROKOLANSKY, BANDLER, PASSY, SOMMIER, 2004 ; et secondairement : DELLA PORTA TARROW, 2005 ; et BANDY, SMITH, 2005] a élaboré une grille beaucoup plus riche pour analyser le fonctionnement interne de l'action collective transnationale en réseau. Cette approche indique quatre points permettant d'approfondir nos analyses du fonctionnement spécifique de cette action en réseau trop rapidement labellisée de « flexible et composite, informelle et acéphale ». Ces études précisent en effet premièrement comment les usages précis de l'internet qui sont faits transforment les anciennes modalités de l'action collective. Comment l'analyse des mécanismes de recrutement doit suivre en détail la diversité des réseaux de sociabilité préexistants et les participations sur un mode individuel et intermittents ? Comment se forment les « réseaux de réseaux » et les relations inter-organisations à travers la multi-appartenance présente ou passée de certains militants, la

d'une situation objective (*category*) avec l'existence de réseaux sociaux denses pouvant être mobilisés (*networks*).

compétition et/ou l'aggrégation de groupes informels plus autonomes qu'auparavant ? Et enfin comment ces nouvelles mobilisations donnent corps au mot d'ordre « d'horizontalité » à travers une expérimentation constante de diverses modalités de démocratie interne : analyse précise des modes de délibération et de prise de décision par consensus, et surtout des modes de représentation (sélection de simples « porte-parole » tournants) et de gestion de la formalisation/spécialisation, des différences centre/périphérie dans la vie du collectif ?

Cette différenciation réseau-acteur, réseau-mode de sociabilité n'a donc pas véritablement pu structurer plus avant nos comparaisons car les analyses des modes de recrutement par sociabilités antérieures et les relations internes des membres du réseau n'avaient pas encore reçus suffisamment d'attention dans tous les cas. La dichotomie a permis en revanche de souligner quatre exigences méthodologiques importantes : a- une différence plus explicite entre analyses des réseaux inter-individuels et des réseaux inter-organisationnels, et aussi entre les stratégies de collecte des données et le travail de terrain qu'entraîne chacune des constructions de l'objet ; b- une analyse à la fois des perceptions sur « le réseau » et ses frontières construites par ceux qui y participent et de celles construites par ceux qui l'identifient de l'extérieur (par exemple depuis « la cible » pour les militants, mais aussi depuis les communautés d'origine pour les migrants)¹⁰, c- une détermination plus parcimonieuse de l'application de la notion de réseau : ne s'agit-il pas seulement d'une portion/une séquence des actions collectives étudiées ? ; d- une analyse structurelle des réseaux, les morphologies pouvant constituer un des points centraux de la comparaison, à la jonction entre les analyses micro et macro. C'est sur ce dernier point que reviennent les paragraphes suivants.

Morphologie comparée

L'organisation formelle des configurations sociales est bien la dimension qui a attiré le plus l'attention des chercheurs travaillant sur les réseaux sociaux. La comparaison est d'autant facilitée que l'attention ne porte pas sur la teneur spécifique, complexe des liens sociaux, mais à leur analyse quantitative et à leur représentation spatiale sous forme de graphes. D'ailleurs, contrairement à la vulgate « horizontaliste » accompagnant la notion de réseau, ce type

¹⁰ Le réseau est aujourd'hui souvent revendiqué comme mode d'action par ceux qui coordonnent leur action, mais il est avec la même fréquence utilisé par des acteurs externes pour qualifier le mode d'action des autres. On se trouve donc devant certains décalages entre exo- et endo-perceptions : est-ce un réseau ou simplement une organisation classique dont règles et organigrammes sont méconnues ? Est-ce un réseau ou seulement quelques personnes qui se sont réunies une fois sans donner plus de suite à cette rencontre, l'existence de ce réseau n'est-elle pas un pur fantasme produit par des acteurs extérieurs, ou même par certains des individus concernés ?

d'analyse est au contraire parfaitement à même de souligner les hiérarchies (nœuds de réseaux) et les situations de marginalité (isolement dans le graphe et minceur des liens désignant l'intensité). Il est dommage que le format des textes ne permettait guère une étude plus fine de cette structure et du mode d'expansion/rétraction des « réseaux » analysés. Bases de données quantitatives et représentations graphiques ne sont pas présentes dans les articles, mais plusieurs éléments de comparaison formelle ont été identifiés.

La première différence a été établie entre les réseaux qui semblent construire des *routes* et ceux qui s'organisent plutôt en *filet* dans de multiples directions. Cette dualité renvoie d'ailleurs à une ambiguïté originelle de la notion qui désigne à la fois un mode de circulation et un filet visant à attraper un corps (cf. le mot *rets* en français et l'image fondatrice du système sanguin). Le mode de circulation renvoie d'ailleurs à de grandes figures de la pensée et du fonctionnement du monde qui nous entourent : la route peut devenir arbre, ou delta suivant toutes les images de l'écoulement ou l'entrecroisement fait émerger l'organisation en réseau. On remarquera que l'organisation réticulaire semble avoir remplacé l'arborescence comme schème dominant d'organisation de la pensée (au XIX^e : biologie, évolution, organigramme et autres classifications) ; mais aussi que la circulation qu'elle désigne s'oppose justement à l'articulation linéaire et au simple chaînage. Même un faisceau de liaisons, par exemples des *pipelines*, mais qui ne sont pas interconnectées, n'a rien à voir avec un réseau. La figure de la route est cependant intéressante pour analyser certaines similitudes entre réseaux migrants et réseaux mafieux. Les deux types de réseaux sont en effet tendus vers la circulation d'un point départ à un point d'arrivée : les migrants eux même dans le premier cas, la drogue dans le second. Toute l'activité de « réseautage » va donc s'organiser dans le but de consolider ces routes ou d'en construire de nouvelles. Les ressources du réseau sont mobilisées en permanence pour alimenter la fidélité des relais, sécuriser la circulation, récompenser les divers acteurs qui auraient le pouvoir de fermer la route mais ne le font pas, explorer des routes alternatives et intéresser de nouveaux relais pour des routes à bâtir dans le futur. On s'éloigne dans les deux cas de la simple linéarité de la route car le réseau social désigne les sociabilités organisées dans le but commun de construire la route de circulation ; on fait rentrer ou se sépare perpétuellement de relais suivant les fluctuations des tracés, mais le cœur du réseau social des migrants ou des mafieux correspond bien à des liens plus solides et croisés.

La seconde forme est plus classique, elle correspond à la définition même du *filet* sans centre ni périphérie où le tissu des relations est continu et se reproduit à l'infini, chaque noeud

identique à ses voisins¹¹. Cette figure que l'on retrouve dans le plan en quadrillage des villes coloniales d'Amérique latine reste une morphologie utopique, créé par la raison mais à laquelle les relations sociales sont rebelles ! Les articles du dossier évoquent d'ailleurs plutôt une structure en *étoile*¹², même si les précisions restent souvent faibles pour tenter de visualiser la forme des réseaux sociaux évoqués. L'existence de nœuds de réseaux (nommés « ponts » dans les textes) est soulignée dans les textes de C. Agudelo qui insistent sur l'existence de leaders incontournables, véritables entrepreneurs identitaires, ou par A. Phillippe au sujet de certains chefs capables et de faire le lien entre plusieurs tendances historiques de la guérilla comme de capter des soutiens dans différents milieux sociaux. Dans le cas des groupes armés présenté par A. Philippe, la structure de chaque cellule correspond à un organigramme typiquement hiérarchique où chaque cellule ne sait rien des autres et où tout contact avec l'organisation passe par le chef : exactement le schéma de l'étoile.

Les différentes perspectives de ces études morphologiques incitent donc à se méfier de la notion de « réseau » dans sa généralité, mais aussi à poser des questions plus précises sur la structuration de l'action collective. L'analyse des réseaux vise autant à mettre en lumière l'existence de rapports de pouvoirs faibles, comme dans les cliques, que de puissants rapports de pouvoirs, comme dans les *dyades* ou les *étoiles*, ou encore les structures *polycéphales* (un nombre plus important de personnages centraux avec leurs étoiles respectives), dernière structure que l'on retrouve souvent dans les articles de ce dossier. Les réseaux d'experts urbains mais aussi les réseaux guérilleros se structureraient ainsi le plus souvent en étoile ou en structures polycéphales marqués par les relations entre grands fondateurs, chacun avec « son réseau » en étoile. L'analyse formelle permet aussi de préciser les liens simples de ceux qui sont *multifonctionnels*, de montrer de degrés divers de *segmentation* entre différents groupes qui constituent la structure en réseau.

Les adjectifs fragiles de la mise en réseau

¹¹ « le vocable de tissu ne nous paraît pas moins chargé d'implications extra-théoriques (...) c'est l'image d'une continuité où toute interruption est arbitraire » [CANGUILHEM, 1969, pp. 63-64], la figure correspond aussi à la cristallographie et à la reproduction des motifs dans les images fractales. Le rhizome s'oppose alors au système arborescent des racines classique.

¹² J. Foyer utilise l'image des cercles concentriques qui n'est pas une image de circulation en réseau mais reprendrait plutôt l'idée d'échelle d'intensité dans les liens correspondant à l'éloignement géographique. La toile d'araignée est la fois trace d'une circulation et structure pérenne, à la fois modèle du filet et modèle de l'étoile. La position du centre est relativisée par le nombre élevé d'intermédiaires qu'il faut parcourir quels que soient les points de départ et d'arrivée ; mais dans son usage réel par l'araignée, les nœuds perdent de leur sens, seule la surface créée subsiste.

La dernière étape de ces essais typologiques a mené à un questionnement comparé des quatre principaux attributs dont nous avons l'habitude de voir couronnés les réseaux, dans chacun des cas étudiés (horizontalité, fluidité, informalité, faible identité et informalité¹³).

Le premier et le plus important est celui de la présomption d'horizontalité dans ce type de collectifs. Il est sans doute aussi le plus contestable. Non seulement l'analyse de réseau permet en fait de mettre en évidence l'existence de nœuds (individus ou organisations) qui ont une position centrale pour la circulation des ressources au sein du groupe, mais il a été possible de mettre en valeur d'autres signes de hiérarchie. Le thème du nombre réduit des portes paroles et de la représentation a particulièrement été mis en lumière par C. Agudelo dans le cas des réseaux afro-descendants, et les têtes de réseaux ont été clairement identifiées dans le cas des groupes armés par A. Philippe. D'autres points ont été identifiés pour reconnaître ces formes de pouvoir sous-jacentes : quels sont les membres qui parviennent à influencer les critères officiels permettant de juger de qui est le bienvenu dans le réseau, si nous admettons que peu de réseaux sont en fait absolument « ouverts » ? Dans ces cas d'action collective, quels sont les membres les plus actifs pour diffuser l'image et les objectifs du réseau entre les membres, pour entretenir des rapports avec les cibles et les fournisseurs de ressources du réseau ? Comme l'évoque H. Rivière d'Arc, les réseaux d'experts ne font pas de « relance » auprès de leurs membres alors que les réseaux militants ou clandestins connaissent un noyau qui active en permanence les sociabilités qui les constituent. Conclusion : ce sont simplement les formes légitimes de pouvoir (cf. rejet du modèle bureaucratique et de la mise en scène de la domination), sa visibilisation et les modalités pratiques plus subtiles de son exercice qui semblent avoir changé.

Le second attribut classique de l'action en réseau est celui de la fluidité et de l'existence éphémère du collectif. Militants de l'altermondialisme et des afro-descendants illustrent bien cette idée de structure *ad-hoc* qui ne se constitue que le temps d'une campagne médiatique et où les engagements sont intermittents, guidés avant tout par l'idée de visibilité, de représentation et/ou de production commune d'information. Il est vrai que les nouvelles technologies de l'information sont le principal facteur de ce type d'action collective minimale basée sur la circulation. Dans les autres cas cependant, la fluidité est toute relative et signifie plutôt qu'un groupe constitué par des liens de sociabilité très stables et denses (migrants, guérilleros, mafieux) va avoir des contacts brefs pour le temps d'une opération avec des relais, seulement à la marge du collectif. Cette transaction est alors souvent plus proche du

¹³ Il faudrait sans doute également se pencher sur les formes de déterritorialisation et les stratégies de localisations comprises par l'action en réseau et qu'interroge dans son texte H. Rivière d'Arc.

fonctionnement du marché et s'oppose aux liens sociaux basés sur des échanges bâtissant réciprocité et confiance sur le long terme. Le partage du risque dans le cas des mafieux, des guérilleros, des migrants (coir des militants) est un fort moteur de continuité et même d'identité. A. Philippe rappelle que les groupes constituent un « espace fermé marqué par la forte ritualisation de l'action et la socialisation des membres Dans le risque et me secret ... ». M. Pépin-Lehalleur parle même du rôle des « liens primaires réellement ou symboliquement familiaux » pour les migrants, A. Philippe du rôle des clans familiaux pour les groupes armés. Les cas sont rares où les coûts d'entrée et de sortie dans l'action collective sont réellement négligeables, ce qui ne facilite guère la fluidité.

Le déficit de sa construction identitaire différencierait l'action en réseau car, à sa fluidité, correspondrait un moindre investissement et une moindre identification au groupe social. Il ne peut y avoir de réseau que lorsque des liens sociaux s'établissent entre personnes séparés initialement par une distance *relative* (sociale, sectorielle, géographique) mais s'appuyant dans tous les cas étudiés au moins à une étape commune de leur socialisation. M. Pépin-Lehalleur parle ainsi d'une « ...pulsion entre distanciation et rapprochement et elle évoque la construction de ponts entre différences autant que le rassemblement de semblables. ». Comme pour la fluidité, la capacité à susciter l'identification chez les membres est en fait très variable suivant les parties de l'ensemble qualifié de réseau. Chez les militants, les coalitions larges de type altermondialiste tendent en effet à s'appuyer sur des mécanismes identitaires moindres, même si la labellisation commune « alter » tend à susciter une croissante identification. Dans le cas d'organisations en « clique », « étoile », ou les relations de réciprocité et de confiance sont prégnantes, cette identification peut être très forte ; et d'autant plus si les coûts de sortie sont forts comme pour les groupes illégaux. Cet idée d'un coût nul de sortie –qui est au centre du modèle de réseau - qui semble mieux correspondre au cas des réseaux afro-descendants plus semble en fait très rares après une analyse plus précise ! Encore une fois, la faiblesse de cette construction identitaire n'est valable que pour certains groupes et certaines séquences des collectifs étudiés.

Enfin, un dernier adjectif est rituellement accolé à l'action en réseau : « informelle ». Pour ce qui est des migrants, les règles écrites sont rares mais les clauses du « contrat » passé entre membres des différentes étapes du réseau sont particulièrement claires pour chacun. Dans le cas des réseaux d'experts ou de militants, cette qualification d'informalité est ambiguë dans la mesure où les modes de fonctionnement de la coalition peuvent n'être en effet explicités nulle part, mais où l'objectif de représentation et de visibilité du collectif est tel que son nom est mis en avant. Les chartes et autres déclarations de fonctionnement sont d'ailleurs nombreuses

dans ces domaines et elle donne à voir la volonté se donner des règles communes sans répondre au modèle hiérarchiques. La clandestinité voir l'illégalité des collectifs armés ne signifie pas du tout que leur action est « informelle » et les codes de conduites sont particulièrement rigides. Soulignons donc que l'informalité est plus due à une baisse du nombre de règles formalisées et surtout écrites en vue de faciliter l'adaptabilité à un contexte changeant, ainsi qu'à l'illusion d'absence de règles que croit y percevoir l'observateur extérieur.

L'analyse comparative de l'application de ces quatre critères a donc l'avantage de minorer la nouveauté de ces « réseaux » vis-à-vis des structures classiques que sont les communautés, clientèles ou organisation bureaucratiques ; ils désignent bien des écarts *relatifs* vis-à-vis de ces modèles. Nombreux sont les cas où l'on se rapproche plutôt de certaines connexions inter-organisations [Fillieule 2001 ; Diani 2005a et aussi McPherson, Popielarz et Drobnic, 1992], et où les principes de fluidité et d'horizontalité ne semblent concerner que certaines portions du collectif étudié.

Connecter/disparaître : le réseau comme ressac et interface

Finalement, la comparaison de ces différentes dynamiques de l'action collective a permis également de faire apparaître une dernière dimension des réseaux comme essentielle : la difficulté à tracer une frontière claire entre l'intérieur et l'extérieur du réseau. Ainsi, les perceptions qu'ont les individus sur le fonctionnement du réseau, son ouverture, sa fluidité, son horizontalité et l'existence d'une identité sont très relatives aussi car il n'est pas toujours aisé de situer l'individu vis-à-vis de cette frontière. Ce n'est même peut-être seulement ainsi que les limites du réseau peuvent être établies, dans un aller et retour entre perceptions internes et externes puisque cette forme se caractérise justement par cette ambiguïté de ses marges : qui est *in*, qui est *out* ? Ou plutôt la question serait : qui est légitime pour dire que untel est *in* et que untel est *out* ? M Pépín-Lehalleur rappelle d'ailleurs que « Les relations d'identité, de réciprocité ou de compétition entre les uns ne surgissent que dans l'hétérogénéité et l'inégalité qui les réunit face à l'Autre. (...) l'effet de groupe produit par les migrants, en leur faveur ou à leur désavantage ». Le point de vue des personnes ponctuellement en rapport avec les membres du réseau (« logeurs ou patrons » en quête de clientèles), et plus encore des habitants du village d'origine, est souvent négligé. Et c'est ici que la dimension hétérogène (relative) des membres de la configuration est la plus notable. Si dans les études formelles des réseaux, l'image de « la nébuleuse » émerge (plus que le nuage,

moins que le cristal), c'est que certaines régularités sont tout de même observables mais que les frontières sont incertaines.

On arrive ainsi au point qui nous paraît essentiel dans l'organisation en réseau : la frontière ténue, fluctuante qui délimite son intérieur de son extérieur. Au-delà de l'analyse de la structure interne de chaque réseau, ou des structures hiérarchiques et stables semblent le plus souvent exister, il est nécessaire de se pencher sur la dynamique de structuration du réseau à ses marges, *vers l'extérieur*. A. Philippe montre clairement comment la dynamique des liens de sociabilité au sein des groupes armés peut se transformer et laisser une grande place à des transactions ponctuelles de type commerce illégal des armes. C'est bien plutôt dans cette capacité à traverser les organisations existantes [Diani, 2003 ; Fillieule 2001], à faire circuler des ressources d'un point à un autre et entre arènes de différents niveaux (trans-scalaire comme insistent les auteurs), à les transférer d'un champ à l'autre [Colonomos, 1997, p. 24]¹⁴, à opérer des « traductions » de connaissance - comme le rappelle H. Rivière d'Arc - et des connexions vites effacées, à se déployer en ne laissant que des traces [Lucien Sfez, 1999]¹⁵, que l'action collective en réseau serait un mode spécifique d'organisation.

Migrants, militants, experts ou mafieux, la question se pose régulièrement de savoir où passe la frontière de leurs organisations, en particulier car ces réseaux doivent capter des ressources et influencer des « cibles », individus ou organisations dont il est le plus souvent difficile de décider de la participation au dit « réseau ». Comme le montre l'analyse en réseau centrée sur l'étude des mouvements sociaux [Diani 2003a], le regard doit se tourner autant sur la structure interne que sur les réseaux de recrutement et donc les sociabilités qui préexistent à l'action collective. Le désengagement doit également être analysé dans cette tension entre sociabilité au sein de l'organisation et autres réseaux de sociabilité [Fillieule 2005]. L'attention à cette frange mouvante de l'organisation et de son terreau social de recrutement se retrouve clairement dans l'analyse des réseaux d'experts urbains dont les milieux sociaux d'origines sont définis en partie par un ancrage professionnel (également : expérience cosmopolite et jargon sectoriel), mais aussi par des affiliations politiques qui dépassent les

¹⁴ « la sociologie des réseaux transnationaux se donne pour objectif l'analyse de cette opération de conversion d'un espace à l'autre, de ressources, de valeur et de logistiques qui circulent au gré des interactions entre les membres de l'organisation. »

¹⁵ Il définit même les réseaux par ces hybridités et ses potentialités activées ou des traces de liens passés (structure laissée par les circulations passées).

frontières nationales et tracent des lignes de circulations entre villes possédant ce type de connivence. Elle se retrouve aussi dans l'émergence des groupes armés ou des migrants ; mais aussi dans leur mutation puisqu'un large panel est utilisé depuis les liens forts sur le très long terme jusqu'aux transactions financières les plus ponctuelles. La spécificité serait que la frontière entre le fonctionnement des réseaux de sociabilités préexistants et leur réactivation pour l'action en réseau est ténue. Cette dimension « potentielle » des liens existants, des étapes de socialisation partagées par des individus, a d'ailleurs été beaucoup mise en valeur par les dernières analyses sur les mouvements sociaux [Mische, 2003 ; Diani, 2003b] qui ont montré combien la perspective gagnerait à ne pas considérer que les liens correspondant à des circulations identifiables (biens, informations, etc.) mais aussi ceux qui rassemblent de manière invisible la coprésence à des événements, la même exposition à certains médias, etc.

Cette attention nécessaire aux franges mouvantes de l'organisation en réseau et à sa nature de lien entre différents mondes, de canal de circulation pour les ressources, donne à penser que cette relation ambiguë avec son « extérieur » gagnerait à être plus spécifiquement analysée. On a parlé plus haut des relations spécifiques qui se tissent avec certains milieux sociaux pour le recrutement, entre liens primaires et simple moment de socialisation partagée (le cat-net de Tilly). On pourrait aussi se demander dans quelle mesure la nature de la cible ou des principaux fournisseurs de ressources du réseau influencent en fait ces réseaux de recrutement. Mais le fait d'aborder le réseau en tant que modalité de l'action collective pose justement beaucoup de question sur le rôle actif des cibles et des fournisseurs (considérés ici comme des individus ou des organisations). Plusieurs situations différentes se présentent qui correspondent à des dynamiques de réseau différentes et des situation différentes de cette porosité interne/externe. Certains réseaux n'ont ni cibles ni fournisseurs et les ressources sont toutes fournies par les membres du réseau : cette figure idéale-typique pouvant correspondre à certaines coopératives d'autogestion ou des réseaux de circulation *peers to peers* est en fait rares et l'étude des réseaux migrants montre que les cibles et personnes à inclure momentanément dans la circulation apparaissent régulièrement. Un second cas très courant correspond à une organisation dont on peut identifier à la fois des « cibles » et des « fournisseurs » de ressources. Parfois les fournisseurs de ressource (voir même la cible !)

suscitent eux même la formation du réseau et la frontière interne/externe du réseau est alors très ambiguë. Les cas présentés vont souvent dans ce sens ou des acteurs semblant extérieur au réseau l'ont suscité et alimenté et sont donc au cœur de sa dynamique. Il en est ainsi des mouvements transnationaux afro-américains puisqu'il a été bien montré qu'ils ont souvent été suscités par les OIG, BID, Banque Mondiale et autres fondations américaines à partir de 2000, qui ouvrent des forums pour l'expression des revendications identitaires. La question de poursuite de mécanismes clientélistes verticaux entre un leader et une institution internationale au sein de ces réseaux qui se veulent horizontaux est clairement posée. Les réseaux d'experts urbains sont également très marqués par leurs financeurs internationaux (OIG ou ONG), ou par certaines villes jouant le rôle de pôle de diffusion d'expériences ; et on hésite bien sûr à inclure dans le réseau les individus travaillant dans ces organismes et qui sont chargés du suivi de ces activités, mais aussi les techniciens locaux, sensés être des cibles, mais qui devraient parfois être inclus dans la configuration par la continuité des liens tissés. Dans le cas de collectifs militants, le fait de produire ses propres ressources en interne (d'information, de collecte de fonds, etc.) permet un découpage plus clair et une plus forte autonomie ; en revanche les liens internes plus denses peuvent aller à l'encontre de la « fluidité organisationnelle ». D'autres fois, la recherche de ressource est plus stratégique et s'opère par captation choisie (cf. groupes clandestins) et cela détermine des stratégies de localisation, et un rapport distancié avec ces fournisseurs.

Conclusion

La notion de réseau vient finalement surtout rassembler une multitude de dimensions de ces fameux « liens faibles », reliant des personnes que séparent une « distance relative » (entre similitude et diversité sociale). Il s'est avéré que la notion pouvait servir en particulier pour analyser les réseaux de recrutement, la structure interne (souvent une dimension inter-organisation permettant de penser les « nébuleuses organisationnelles » ou « réseaux de réseaux »), mais surtout peut-être, le mode de déploiement et la relation ambiguë entre interne et externe de ce type de configuration sociale.

Deux autres questions auraient pu faire l'objet d'un questionnement plus spécifique dans la comparaison et demanderaient des approfondissements. Cette organisation en réseau connaît-elle certains traits spécifiques qui nous informeraient sur les transformations propres à l'Amérique latine ? Quelle est l'histoire de la diffusion de ce cadre d'interprétation de l'action collective en Amérique latine depuis vingt ans ? En se penchant directement sur les phénomènes d'hégémonie et de circulation de ressources Nord-Sud [Dezalay et Garth, 2002],

sur les nouvelles nécessité de participation à des arènes internationales : en quoi la dimension transnationale existant dans tous les articles transforme-t-elle réellement les pratiques sociales décrites ? H. Rivière d'Arc et J. Rivelois donnent certains indices dans cette direction en soulignant pour le continent la porosité entre sphère militante et universitaire, la structure des systèmes de production de connaissance, ou la dépendance des organisations politiques aux réseaux financiers légaux ou illégaux. Comme le rappelait également Colonomos [1996], la subsistance de forts communautarismes en Amérique latine facilite en fait l'essor et la légitimité du modèle d'organisation en réseau, appuyé sur les représentation d'une « nouvelle gouvernance », qui gagne sur les modèles bureaucratiques et universalistes. La concurrence généralisée de différents types de réseau est loin de s'opposer à la logique communautaire. J. Foyer et J. Rivelois insistent tout deux sur le fait que la dé-sectorialisation et l'imbrication des intimes des sphères économiques et politiques est un phénomène qui dépasse la croissance de l'organisation en réseau et sa spécificité latino-américaines. Au sujet de cette dimension transnationales, l'opposition et le contournement des bureaucraties étatiques et la circulation de modèles par delà les frontières sont souvent citées.

Au cours des paragraphes précédents, s'est aussi imposé un constat de base : même si il est indéniable que les modalités pratiques de l'action collective se sont transformées en vingt ans, la notion de « réseau » peut aussi rapidement brouiller l'interprétation qu'elle peut l'éclairer. Il convient ainsi de savoir différencier les analyses sur la révolution des réseaux techniques de communication contemporains, de la vulgate sur l'efficacité et la démocratie de l'action collective en réseau, et aussi de l'analyse structurale des réseaux en sociologie. Cette perspective centrée sur la forme structurale des sociabilités ne porte donc pas les *a priori* que charrie la notion dans son usage de sens commun : absence de hiérarchie ou de continuité ; même si les dérives normatives sont toujours possibles. Il existe une polémique entre les chercheurs travaillant spécifiquement sur les réseaux pour savoir s'il s'agit d'un nouveau paradigme ou de nouveaux outils pour la recherche sociologique [Musso 2004], et les études présentées ici ne renvoie à aucun de ces deux pôles. Cependant lorsque Musso [2004] insiste sur les risques de réductionnisme et d'abstraction de l'analyse structurale, on y retrouvera les dernières critiques visant à prendre mieux en compte les dimensions culturelles des réseaux dans l'action collective. Mische, [2003] et Diani [2003b], au terme d'un livre très dense sur le sujet, insistent ainsi sur l'importance qu'il faudrait donner aux schèmes culturels partagés dans les phénomènes de mobilisation collective et à la dimension virtuelle, par rapport à l'analyse centrée exclusivement sur les liens délimités par une circulation identifiables. Les approches moins formelles telles que celle de ce dossier pourraient donc contribuer à une

sociologie des réseaux sociaux plus centrée sur le qualitatif, la dimension plurielle de chaque lien social, la dynamique de structuration plutôt que la modélisation d'une situation figée.

Cette recherche sur les usages comparés de la notion entre des mondes aussi divers que ceux des militants, des mafieux, des migrants, des guérilleros et des experts permet de discerner des correspondances inattendues, de donner toute l'attention nécessaire à leur structuration détaillée. La comparaison a donc permis de formuler des questions plus précises sur nos objets, de les construire un peu différemment, et de revenir sur ce que nous considérons comme la texture même des liens sociaux.

BIBLIOGRAPHIE

BANDY Joe et Jackie SMITH (eds.), *Coalitions Across Borders. Transnational Protest and the Neoliberal Order*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2005

BIGO Didier, *Polices en réseau. L'expérience européenne*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

BOLTANSKI Luc et Eve CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999

CANGUILHEM Georges, *La connaissance de la vie*, Paris, Vrin, 1969, pp 63-64. Ici

CASTELLS, Manuel. L'ère de l'information Vol.1 *La Société en Réseaux*, Fayard, Paris, 2001. (2ème éd. fr.) 671p.

DEGENNE Alain, Michel Forsé, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 1994. (2^e ed. , 2004)

DELLA PORTA Donatella et Sidney TARROW, *Transnational Protest and Global Activism*, Lanham, MD : Rowman & Littlefield, 2005

DELLA PORTA Donatella, Massimiliano ANDRETTA, Lorenzo MOSCA, Herbert REITER, *Globalization from Below. Transnational Activists and Protests Networks*, Mineapolis, Minesota University Press, 2006 ;

DEZALAY Yves et Bryant GARTH, *La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'Etat en Amérique latine, entre notables du droit et "Chicago boys"*, Paris, Le Seuil, 2002

DIANI Mario & Doug McAdam, *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, Oxford, Oxford University Press, 2003a

DIANI Mario, « Networks and Social Movements. A Research Programme », in DIANI Mario & Doug McAdam, *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, Oxford, Oxford University Press, 2003b, pp.299-319

FILLIEULE Olivier (dir.), « Post-scriptum : Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », dans : dossier « Devenirs Militants », *Revue Française de Science Politique*, Vol. 51 (1-2), février-avril 2001, pp. 199, pp. 199-215

FILLIEULE Olivier, Philippe BLANCHARD, Eric AGROKOLANSKY, Marko BANDLER, Florence PASSY, Isabelle SOMMIER, « L'altermondialisme en réseau, Trajectoires, multipositionnalité et formes de l'engagement, les participants du contre-sommet du G8 d'Evian », *Politix* ; vol 17, N° 68, 2004, pp. 13-48

FILLIEULE Olivier (dir.), *Le désengagement militant*, Paris , Belin, 2005

GRAS Alain, *Les macro-systemes techniques*, Paris, PUF/QSJ, 1997.

- HASS Peter M., « Knowledge, Power, and International Policy Coordination » (special edition), *International Organisation*, 46 (1), Winter 92, et en particulier: (pp. 1-36)
- KECK Margaret et Kathryn SIKKINK, *Activists beyond Borders, Transnational Advocacy Coalitions in International Politics*, Ithaca, N.Y., Cornell University Press, 1997
- LATOUR Bruno, *Changer la société – Refaire de la sociologie*, Paris La Découverte, 2006)
- LAZEGA Emmanuel, 1998, *Réseaux sociaux et structures relationnelles*, Que sais-je ? PUF.
- LE GALÈS Patrick avec Mark THATCHER (dir.) *Les réseaux de l'action publique, débats autour des policy networks*, Paris, L'Harmattan, 1995
- McPHERSON J.Miller., POPIELARZ Pamela et DROBNIC Sonja, « Social network and Organizational Dynamics », *American Sociological Review*, 57 (2) 1992, pp. 153-170
- MERCKLE Pierre, *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris : la Découverte, 2004a
- MERCKLE, Pierre ; *Les origines de l'analyse des réseaux sociaux* – <http://eco.ens-lsh.fr/sociales>, 2004b
- MISCHE Ann Mische, « Cross-talk in Movements : Reconceiving the Culture-Network Link », in DIANI Mario & Doug McAdam, *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, Oxford, Oxford University Press, 2003, pp. 258-280
- MUSSO Pierre, *Télécommunications et philosophies des réseaux*, Paris, PUF 1997
- MUSSO Pierre, « Genèse et critique de la notion de réseau », dans : PARROCHIA Daniel (ss dir.), *Penser les réseaux*, Paris Champ Vallon, col. "Milieux", 2001, pp. 194-217
- OLLITRAULT Sylvie, « Science et militantisme : les transformations d'un échange circulaire. Le cas de l'écologisme français », *Politix* ; Vol. 9, N°36, pp.141-162, 1996.
- PARROCHIA Daniel, *Philosophie des réseaux*, Paris, PUF, 1993.
- PARROCHIA Daniel (ss dir.), *Penser les réseaux*, Paris Champ Vallon, col. "Milieux", 2001
- REQUENA SANTOS, Felix (2003) *Análisis de redes sociales. Orígenes, teorías y aplicaciones*, Madrid, CIS (Centro de investigaciones sociológicas) / Siglo XXI, Col. Monografías N° 198
- SMITH Jackie, CHATFIELD et PAGNUCCO. (Comps), *Transnational social movements and Global politics: solidarity beyond the state*, Syracuse, N.Y., Syracuse University Press, 1998.
- TARROW Sidney, « La contestation transnationale », *Cultures et Conflits*, N° 38, 2000, p. 187-223
- TILLY Charles, *From Mobilization to Revolution*, Reading, (Mass.), Addison-Wesley, 1978.

WEBER Max, *Economie et Société*, Paris, Plon , 1995 (1971 pour 1^{ère} édition fr.),